

« Le questionnement critique a trop peu de place dans les études de médecine »

Science d'experts

Chères Lectrices, chers Lecteurs,

En avril 2014 le ministère de la santé (DFI) a annoncé que les prestations des disciplines médicales de la médecine complémentaire seraient dorénavant remboursées comme toutes les autres, selon le principe de confiance. Ce changement de paradigme s'imposait depuis longtemps, les médecins formés en médecine complémentaire ne traitant leurs patients certainement pas plus mal que des médecins sans une telle formation complémentaire.

Le conseiller fédéral Berset veut maintenant une adaptation rapide des ordonnances. Un groupe d'experts a le mandat de préciser les conditions d'obligation de prise en charge en tenant compte de l'approche scientifique globale des disciplines de la médecine complémentaire. Au premier plan, il y a la haute qualification professionnelle des médecins, parallèlement l'intérêt des patients doit être mieux pris en compte.

Une solution favorable au patient se dessine aussi dans la formation des médecins et pharmaciens. Tous le personnel médical formé à l'université acquerra désormais des connaissances en médecines complémentaires au cours de ses études. Le Conseil des Etats et le Conseil national ont tous deux adopté cette modification de la Loi sur les professions médicales. C'est la raison pour laquelle nous vous présentons le portrait d'une étudiante en médecine, Regula Kronenberg.

La législation sur les produits thérapeutiques constitue un autre de nos chantiers est. Conseil prioritaire, le Conseil national a largement adopté, en mai 2014, les revendications des médecines complémentaires et a notamment simplifié les conditions d'autorisation de mise sur le marché des médicaments complémentaires et des phytomédicaments. On ne sait pas encore si le Conseil des Etats va aussi adopter cette solution. Une procédure simplifiée d'autorisation est cependant la condition indispensable pour que les patientes et les patients continuent à disposer d'une grande diversité de médicaments. Nous savons, en médecine complémentaire, combien il est important d'individualiser le traitement pour chaque patient.



Christine Keller Sallenbach
Secrétaire générale Fedmedcom

Potentiel de l'automédication en médecine complémentaire

Le traitement de maladies bénignes par le patient lui-même en automédication fait aujourd'hui partie d'une prévention et d'une offre sanitaires modernes. L'automédication contribue également à réduire les coûts de la santé. Les médecines complémentaires proposent de nombreuses possibilités efficaces de traiter par soi-même des maladies bénignes. Et droguistes et pharmaciens sont qualifiés pour donner les conseils indispensables à cela.

Le taux de confiance des Suissesses et des Suisses envers l'automédication est élevé et ils sont prêts à mettre de l'argent pour cela. En 2011, ils ont déboursé CHF 108 par personne pour des médicaments (chiffres de l'IMS). C'est plus du double de la moyenne européenne et la santé publique épargne des coûts de visites médicales et de médicaments sur ordonnance.

Des médicaments - même s'ils ne sont pas soumis à ordonnance - sont des produits particuliers qui nécessitent le conseil de personnel médical ou pharmaceutique formé. C'est pourquoi ils devraient être délivrés par des spécialistes qui savent évaluer individuellement les chances et les limites de l'automédication (ressort du médecin et/ou du thérapeute), qui peuvent estimer les interactions des

produits en question avec les autres médicaments et conseiller le traitement le plus adéquat. Sinon les utilisateurs n'agissent pas de manière responsable envers leur

« Pas de médicaments sans conseil spécialisé »

propre santé mais jouent à l'apprenti sorcier avec leurs douleurs. Il peut en résulter des dommages (faux dosage ou fausse durée d'utilisation, faux médicament, interactions, etc) qui entraîneront des coûts au lieu de les réduire.

La Suisse qui compte 580 drogueries, 1780 pharmacies et un personnel bien formé possède un système unique en Europe pour diffuser largement les avantages de l'automédication.

L'automédication fait un large usage des médecines complémentaires. Toutes les formes thérapeutiques des médecines complémentaires ne sont cependant pas adéquates pour combattre les douleurs en automédication. Les spécialistes conseillent souvent l'utilisation de produits de phytothérapie ou d'homéopathie, d'essences spagyriques, de fleurs de Bach mais aussi les plantes et thés traditionnels asiatiques, l'aromathérapie et la gemmothérapie.

La diversité de l'offre thérapeutique en médecine complémentaire implique

que les droguistes et pharmaciens qui les vendent et conseillent possèdent un savoir-faire constamment actualisé et solide de chaque thérapie. Ces connaissances et leur possibilités d'application en automédication sont une partie importante des huit ans de formation en droguiste diplômé HES. Grâce à la nouvelle loi sur les professions médicales que la Fedmedcom a aussi soutenue, les futurs médecins et pharmaciens apprendront, lors de leurs études déjà, les principes des médecines complémentaires et pourront offrir un conseil plus compétent aux patientes et aux patients. Mais pour que le potentiel des thérapies de médecines complémentaires puisse être entièrement exploité, il faut que l'offre en matière de médicaments suive. La Fedmedcom se bat à l'heure actuelle pour que les médicaments complémentaires et les phytomédicaments bénéficient de procédures simplifiées d'autorisation de mise sur le marché. C'est la seule manière de préserver la richesse de la pharmacopée.

Martin Bangerter, co-président Fedmedcom

On entend par **automédication** le traitement de maladies légères sous sa propre responsabilité à l'aide de médicaments sans ordonnance qui ne sont pas prescrits par le médecin.

« Médecines complémentaires marginalisées dans les études »

Etudiante en médecine, Regula Kronenberg trouve la médecine académique trop unidimensionnelle – elle veut plus tard exercer aussi la médecine complémentaire. Elle puise ses connaissances en la matière partout, dans des cours anthroposophiques aussi bien que par des incursions dans la médecine quantique.



Etudier la médecine implique aussi pour Regula Kronenberg un questionnement critique de ce qu'elle apprend

Regula Kronenberg est assise au bar vis-à-vis du bureau des objets trouvés de la gare de Berne et déguste à la cuillère la mousse de son cappuccino. Elle tenait à un rendez-vous aussi près que possible de la gare. L'étudiante en médecine, aux cheveux brun foncé et pleine de vivacité, n'a que 22 ans au compteur mais elle a un agenda de top manager.

Elle revient de la natation et, avant cela, du service psychiatrique universitaire (UPD) de l'extrême est de Berne, où elle effectue en ce moment un stage dans le cadre de ses études. Le weekend précédent, elle était à Rheinau pour un cours en médecine anthroposophique dont elle veut obtenir un certificat de capacité. Elle doit suivre à cette fin un cours d'une semaine deux fois par année pendant trois ans ainsi que plusieurs weekends de séminaire.

Un parcours à toute allure

Le tout, à côté de l'horaire déjà bien chargé du cursus régulier. Elle est la seule étudiante dans ce séminaire suivi sinon par des médecins et de spécialistes, admet

Kronenberg. Le certificat de capacité s'obtient seulement après un titre de médecin spécialiste. L'impatience de la jeune femme se lit dans ses yeux pétillants. « J'aimerais pouvoir travailler le plus vite possible d'une manière qui me convienne » dit-elle. Si tout va selon ses plans, elle aura l'examen final en poche dans deux petites années.

Presque tout va trop lentement pour la Lucernoise – au moins tout ce qui concerne sa carrière professionnelle (« sur le plan privé », souligne-t-elle, elle se dit « épicienne » et vit « dans l'instant ».) Regula Kronenberg a terminé son gymnase en un temps record – tout en consacrant jusqu'à 20 heures par semaine au piano ou au chant et en allant encore courir ou nager. Elle a passé sa maturité à l'âge tendre de 18 ans et est entrée directement à l'université. Elle a choisi Berne parce que les étudiants peuvent y travailler une grande partie de la matière par eux-mêmes. Les études dans d'autres universités lui semblaient trop « scolaires », trop basées sur l'enseignement frontal. Elle n'a pas besoin qu'on lui enseigne la matière, il lui suffit de lire.

Faire ingurgiter des connaissances au lieu d'un questionnement critique

Lorsqu'elle a vu le programme des cours, elle a été un peu déçue. « On apprend le fonctionnement humain seulement d'un point de vue étroit. » Selon elle, il n'est certainement pas faux de définir les mécanismes biochimiques de la maladie, comme le fait la médecine académique. « Mais cette vision des choses n'engage qu'une partie du tout ». Le problème pour Kronenberg est qu'on l'inculque systématiquement aux étudiants. « Il faut surtout faire ingurgiter des connaissances – au détriment de la réflexion critique. » Kronenberg dit que le plan d'études marginalise les médecines complémentaires et la démarche globale et s'en explique : « Nous n'avons eu jusqu'à présent qu'un seul cours sur les approches de la médecine complémentaire. Il a d'ailleurs été plutôt contre-productif : on ne peut pas faire comprendre des approches complexes en si peu de temps. » Cela les ridiculise plutôt.

Mais Kronenberg tient aussi à souligner que : « L'un n'empêche pas l'autre. » Et elle fait preuve d'un scepticisme de bon aloi aussi bien envers la médecine académique que complémentaire. Elle n'a pas encore choisi sa voie – sa seule certitude est qu'elle ne veut pas travailler seulement en médecine classique. Elle fait son master et sa thèse en thérapie neurale, auprès du Professeur Lorenz Fischer, un des directeurs de l'Institut de médecines complémentaires (IKOM) de l'Université de Berne.

A côté de cela, l'étudiante engagée s'intéresse surtout à l'anthroposophie – et à la médecine quantique. Elle vient d'aller trouver une femme médecin à Zurich qui travaille en utilisant les lois de la physique quantique. Kronenberg a donc fait un petit saut à Zurich. Par pur intérêt – et en dehors du plan d'études.

Patricia Götti

Envie de faire figurer la Fédération de la médecine complémentaire sur votre testament ?

Nous avons rédigé un aide-mémoire « Testament » à l'intention de toutes celles et ceux qui aimeraient avoir des informations sur cette possibilité ou qui aimeraient tout simplement régler leur succession. Vous y trouverez des réponses aux questions principales touchant au testament et des informations sur ce à quoi veiller si vous voulez consigner par écrit vos dernières volontés. Nous vous envoyons volontiers gratuitement cet aide-mémoire. Une prise de contact de votre part est sans engagement et restera strictement confidentielle.

Nous luttons pour la reconnaissance de la médecine complémentaire !

La Fédération de la médecine complémentaire est un mouvement citoyen qui veut appuyer le succès de la votation du 17 mai 2009.

Ce que fait la Fedmedcom :

- > Nous représentons les intérêts des patients auprès de la Confédération et des cantons.
- > Nous assurons le secrétariat général du groupe parlementaire Médecine complémentaire.
- > Nous inscrivons la médecine complémentaire à l'agenda politique.
- > Nous apportons notre soutien aux parlementaires.
- > Nous informons l'opinion publique sur l'état de la mise en œuvre des revendications centrales.

Contact :

Fédération de la médecine complémentaire
Amthausgasse 18
3011 Berne
Tél. 031 560 00 24
www.fedmedcom.ch
info@fedmedcom.ch
CCP 70-90700-0

Membres de la Fedmedcom anthrosana – Association pour une médecine élargie par l'anthroposophie / Association suisse Kneipp / Homéopathie Suisse ADHC / Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires ISMAC / Ordre suisse des pharmaciens homéopathes OSPH/SAGH / Organisation du monde du travail de la médecine alternative OrTraMA / Organisation du monde du travail en thérapie complémentaire Ortra TC / Association suisse des droguistes ASD / Association suisse pour les produits thérapeutiques de médecine complémentaire ASMC / Association Vétérinaire Suisse pour la médecine complémentaire et alternative camvet.ch / Trägerverein Paracelsus-Spital / Union des sociétés suisses de médecine complémentaire / Association pour une pharmacie élargie par l'anthroposophie VAEPS / vitaswiss **Donateurs** ASCA Fondation suisse pour les médecines complémentaires / Aeskulap Klinik Brunnen / Antistress AG – Burgerstein Vitamine / Berufsverband der TierheilpraktikerInnen Schweiz BTS / Ceres Heilmittel AG / Complemedis AG / ebi-pharm / EGK – Caisse de santé / EnergyBalance SA / GfM AG / Heel GmbH / Heidak AG / Klinik Arlesheim / Max Zeller Söhne AG / Medidor AG Aesch / Omida AG / Padma AG / Paracelsus Clinica al Ronc AG / Paracelsus Klinik Lustmühle / Paramed AG / Phytomed AG / PlantaMed Bolliger / Regena AG / Schüssler-Verein Schweiz / Schwabe Pharma AG / Schweizerischer Verband für Natürliches Heilen SVNH / Similasan AG / Spagyros AG / Stiftung Hamasil / Stiftung Sokrates / St. Peter Apotheke / Verband Rhythmische Massage Schweiz VRMS / WALA Arzneimittel / Weleda

Nous serions ravis d'accueillir de nouveaux membres et donateurs.



Impressum

Fédération de la médecine complémentaire,
Christine Keller Sallenbach, Secrétaire générale,
Amthausgasse 18, 3011 Berne, Téléphone 031 560 00 24,
www.fedmedcom.ch, Courriel : info@fedmedcom.ch
Rédaction : Christine Keller Sallenbach, Walter Stüdeli
Traduction : Anne-Véronique Wiget
Photos : Annette Boutellier
Conception : www.bueroz.ch
Impression : Ast & Fischer AG, Wabern

